



LE 01 février 2021,

INFORMATION À L'ATTENTION DES FAMILLES DES RÉSIDENTS DE L'ÉTABLISSEMENT.

Je me permets de vous tenir informées de la situation sanitaire de l'établissement, elle est toujours stable sans cas déclaré au sein des résidents.

Le comité de pilotage de la cellule de Soins COVID de la direction commune du 1er février 2021, a décidé, et cela en lien avec les dernières recommandations de l'A.R.S. **du 28 janvier 2021, de maintenir l'organisation des visites au sein de l'EHPAD dans un cadre sécurisé et en renforçant les mesures et gestes barrières.**

Les sorties familles ne sont plus autorisées depuis le 4 janvier 2021, et cela en attente de nouvelles recommandations nationales.

Les visites seront désormais suspendues dès lors qu'un cas de COVID est détecté dans les 10 derniers jours.

Désormais, les visites extérieures de toutes personnes ayant séjourné à l'étranger dans les 14 jours sont suspendues : une quarantaine de 7 jours doit être effectuée même en cas de test négatif.

Chaque visiteur doit désormais se munir **d'un masque chirurgical uniquement**. Nous pouvons donc maintenir les **visites des familles auprès des résidents sur rendez-vous, encadrées et surveillées dans un lieu dédié conformément aux nouvelles recommandations nationales. Nous vous demandons de prendre les rendez-vous si possibles après 10 h 30**. Toutes demandes dérogatoires sur les modalités de visites ne peuvent être accordées que dans certaines circonstances exceptionnelles en lien avec les recommandations nationales sur décision du directeur après consultation de la cellule COVID.

Les visites au sein de l'EHPAD seront toujours permises durant 30 min sur rendez-vous dans un lieu dédié avec l'accompagnement d'un professionnel, cela de 11h à 12 h et de 14 h à 17 h et du lundi au samedi.

Avant chaque visite, un auto-questionnaire est à lire et à renseigner. Par ailleurs, il est toujours fortement recommandé qu'un dépistage soit effectué préalablement dans les 72 heures. Le jour de la visite, il est impératif de rapporter la première page de l'auto-questionnaire datée et signée.

Les rendez-vous skype et visio sont toujours possibles du lundi au samedi à raison d'un rendez-vous par résident par semaine afin de satisfaire l'ensemble des résidents. Vous pouvez prendre contact avec le service animation pour les organiser. Nous maintenons des messages et photos via le réseau FAMILIZZ.

La programmation par l'ARS de la seconde phase de la vaccination aura lieu les 10 et 11 février 2021. Cette campagne est pilotée par le médecin coordonnateur en lien avec les médecins traitants.

Vous pouvez aussi appeler l'EHPAD pour avoir des informations plus précises ou bien votre médecin traitant. Le conseil de vie sociale a été consulté sur les modalités de la vaccination. Nous pouvons aussi sur demande de familles faire appel à une cellule d'appui médico-psychologique.

À l'issue des prochaines décisions, et selon l'évolution de la situation, une nouvelle information vous sera communiquée.

Nous sommes conscients que cette situation exceptionnelle est longue et difficile à vivre pour tout le monde et souhaitons tout comme vous un retour à la normale dès que possible.

Le Bassin de vie d'Ambrières les vallées est toujours classé en situation virale très active par l'Agence Régionale de Santé et demande aux établissements et à tous une grande vigilance.

Espérant vivement que nous retrouvions au plus vite une situation normale.

Vous remerciant de votre compréhension et de votre soutien.

Monsieur Emmanuel DÉSIRÉ DIT GOSSET
Le Directeur